

## Droit de réponse du collectif qui participe à la table ronde du 14 décembre

De : [bretagne.stop-linky-request@listes.infini.fr](mailto:bretagne.stop-linky-request@listes.infini.fr)

jeudi 7 décembre 2017 15:25

Bonjour ,

Peut être avez vous reçu cette lettre écrite par Stéphane Lhomme au sujet de la table ronde du 14 Décembre ( pièce jointe ) .

Si , comme il l'écrit , les collectifs n'auront que 4 minutes sur 3h30, face aux partisans - promoteurs du Linky , est ce vraiment la peine de se déplacer ?

IL faudrait vérifier qu'il existe bien un ordre du jour , connaître le détail de cet ordre du jour , vérifier le temps imparti aux opposants , savoir à quel moment nous interviendrions .

Si les opposants ne disposent effectivement que de 4 minutes , inutile de se déplacer .

Par contre , nous pourrions , dès maintenant demander conseil à my smartcab ( faut il y aller ou pas ? faut il écrire pourquoi nous n'y allons pas ? .....)

Si nous n'avons effectivement que 4 minutes , à priori , et sans connaître la réponse des avocats , il semble logique d'écrire un courrier précisant que l'ensemble des collectifs du Finistère est d'accord avec le texte de Stéphane Lhomme et ne participera pas .

Bonne journée

JP

Le 07/12/2017, StopLinky<[stoplinky-chateaulinporzay@orange.fr](mailto:stoplinky-chateaulinporzay@orange.fr)> a écrit :

Bonjour Jean-Pierre,

La table ronde à l'AN fait couler beaucoup d'encre depuis que notre collectif a décidé d'y aller et nous avons beaucoup apprécié ta contribution pour apporter des éléments à l'intervention de Gaëlle qui a accepté de nous représenter.

Tu as certainement échappé à une partie du fleuve des réactions, rarement constructives, avec aussi des remarques avisées, le plus souvent critiques, voire humiliantes, diffamatoires et moralisatrices.

Pour une bonne compréhension, voici l'essentiel de l'historique.

Le collectif stop-linky Châteaulin-Porzay et 3 autres collectifs, ont reçu une invitation à participer à une table ronde sur les effets sanitaires des compteurs communicants. Deux autres tables rondes traitent des aspects économiques et confidentialité.

J'ai transmis notre acceptation à cette invitation en mettant les 3 autres collectifs invités en copie.

C'est le collectif CALA 64 d'Anglet qui a déclenché une véritable trainée de poudre en diffusant sa réponse à l'invitation avec le courriel ci-dessous, qui met en cause notre représentante :

Nous nous sommes réunis autour de Gaëlle pour préparer son intervention à cette table ronde et elle a répondu à l'anonyme de CALA 64 :

Cher Monsieur,

Je suis bien consciente de ne représenter que le Collectif dont je fais partie et dont j'ai participé à la création, impactée tout comme vous par l'imposition de ce compteur.

Citoyenne, en effet élue sur la liste de Jean-Yves le Drian, non encartée, dans le groupe communiste et progressiste, sachez que ma parole est libre et mon engagement total.

Ma fonction d'élue m'a permis de poser officiellement la question, dès février 2016, à la Région, de la prise en compte citoyenne, des effets sanitaires, de la protection des données dans le déploiement des réseaux intelligents. D'ailleurs pour la première fois le mot ondes apparaît dans le programme régional de santé breton... nombre d'[élu.es http://xn--lu-9ia.es](http://xn--lu-9ia.es) sont aujourd'hui sensibilisés (bon, ce n'est pour cela qu'ils bougent énormément), je vous l'accorde, mais nous avançons nos pions progressivement chacun à notre niveau)... c'est ainsi que marchent nos institutions : la frontalité, le refus du dialogue,

l'opposition quand elle devient systématique ne fait rien avancer !

En décembre 2016, nous avons déposé avec 30 [élu.es http://xn--lu-9ia.es](http://xn--lu-9ia.es) dont certains comme le Maire de Plouguerneau ont été attaqués par Enedis au Tribunal Administratif, une demande officielle de moratoire auprès de la préfecture du Finistère. Cette pétition argumentée n'a reçu aucune réponse du gouvernement.

Cette table ronde représente pour moi l'occasion d'argumenter au plus haut niveau Français et d'agir pour les intérêts communs des citoyens... je n'ai pas proposé d'y participer mais j'ai accepté ce rôle avec un grand enthousiasme parce que je me suis engagée en politique pour cela ; mais peut être préférez vous à cette parole publique et politique (je n'ai pas dit partisane !) le désintéret, le déni affiché par de nombreux élus qui pour seule réponse conseillent aux habitants de s'en remettre à la solution de porter plainte et de rester isolés dans leurs difficultés?

Je pense quant à moi que nous sommes élus pour représenter les citoyens (du moins ceux de mon territoire qui m'ont élue) et je ne vois pas ce qui vous fait dire que je me trouverai de facto en conflit d'intéret.

Cette allégation, cette accusation lourde de sens, sans me connaître, sans rien connaître de mon engagement et même de notre engagement collectif (visiblement les collectifs peuvent être bien différents, car chez nous la présence d'un représentant à cette table ronde a fait consensus) laisse à penser que vous participez à l'idée détestable et foncièrement erronée des élus "Tous pourris"... peut être faudrait-il que vous vous engagiez en politique pour remplacer tous ces usurpateurs... soyons sérieux, il y a des gens bien partout ! Et heureusement... je vous demande donc fermement de modérer vos propos et de cesser de m'accuser sans aucun fondement. Je remarque que vous avez écrit et envoyé ces accusations à mon encontre à l'ensemble des collectifs et à Madame Bouchardon. Trouvez-vous cela acceptable ? Et vous vous déniez vouloir me décrédibiliser et décrédibiliser notre collectif ? N'avons-nous pas un but commun ?

Cette bataille nous la savions longue et difficile. Cette bataille nous la menons main dans la main, citoyens, élus et c'est, il me semble dans le dialogue que nous la gagnerons. Pensez-vous qu'Irène Frachon aurait pu gagner la bataille du médiateur sans intervenir et dialoguer avec l'ARS, l'ANSES et sans se confronter aux lobbies du médicament, sans les mettre devant leurs manipulations et leurs contradictions ?

Pensez-vous que nous pouvons construire une alternative, convaincre de stopper la prolifération des ondes (linky compris) sans faire valoir nos arguments sans construire une solution acceptable pour et avec les citoyens ?

Je pense quant à moi que nous devons utiliser tous les moyens possibles pour que le débat public puisse enfin s'ouvrir et que les dangers sur la santé (et autres dysfonctionnements du système Linky), les difficultés de vivre des personnes EHS soient reconnues.

Et ce, en étant dans le jeu et non en s'excluant de ce jeu.

Je suis pour un dialogue, un dialogue ferme, appuyé sur une argumentation solide.

Pensez-vous que cette bataille nous la gagnerons sans l'adhésion du législateur seul capable de faire changer la loi, les normes, de commander des études épidémiologiques et des mesures' correctement réalisées selon un protocole adapté ? Avez vous ce pouvoir là, cher anonyme (vous ne signez pas vos mails) ?

Vous auriez pu refuser au nom de votre collectif sans agresser un autre collectif ou une de ses représentantes. Nous avons le droit de ne pas être d'accord et c'est du débat que naissent les solutions. Ce qui est certain est que ce type de comportement et d'attaque ne sert pas notre cause commune... bien au contraire !

Bien cordialement

Gaëlle Vigouroux  
Conseillère Régionale  
Commission Economie, Agriculture, Mer et Europe  
Vice Présidente du Parc Naturel Régional d'Armorique

Enfin, Gaëlle a aussi répondu à Stéphane LHOMME, suite à sa lettre ouverte à C. Villani :

Bonjour Stéphane,

Je réagis à ta lettre ouverte car je représenterai le collectif Presqu'île de Crozon Chateaulin Porzay lors de cette table ronde.

Je n'ai pas été sélectionnée pour participer mais 4 collectifs ont été tirés au sort parmi les différents collectifs contactés.

Nous avons répondu présent car nous cherchons à être entendus depuis 2 ans.

Question posée à la Région Bretagne, courriers et réunions avec les maires, 3 courriers à notre député - Moratoire déposé chez le préfet du 29 avec 30 élus en décembre 2016

Nous cherchons évidemment à dialoguer avec l'institution et n'avons jamais opposé Elus et citoyens convaincus qu'il faudra plutôt faire changer la pression et construire avec les élus... C'est le sens de notre démarche.

Donc quand l'AN nous invite à causer, on y va et on utilise cette fenêtre pour tenter de convaincre et de mettre l'opérateur devant ses contradictions, devant sa désinformation. Ce qui ne nous empêchera pas d'être extrêmement fermes sur nos positions et il est hors de question que nous nous engageons pour d'autres personnes que notre collectif. Evidemment.

Je considère qu'il est temps que les collectifs soient autour de la table.

Il aurait été bien plus productif d'y aller unis et de ne pas opposer les collectifs qui ont des méthodes et parfois des messages différents.

Ce monsieur du 04 (qui ne signe pas ses messages) contacte tous les collectifs et a contacté l'Assemblée nationale en m'accusant de conflit d'intérêt. Je lui prépare une réponse qui j'espère arrêtera cette cabale. Ne sommes-nous pas sensés aller dans le même sens ?

Que chaque collectif se positionne, c'est son droit. Qu'un collectif monte une cabale contre un autre collectif en balançant n'importe quoi avec la volonté de décrédibiliser une personne (moi en l'occurrence), c'est inadmissible. Oui, je pèse mes mots, INNADMISSIBLE.

Je voudrai juste que les mots justes soient utilisés si tu n'as pas suivi toute l'histoire.

Que ce monsieur utilise son pouvoir de nuisance, c'est son droit mais que d'autres lui donnent crédit... Cela s'appelle de l'abus de pouvoir.

Si ces propos deviennent publics, c'est de la diffamation... et ce serait extrêmement négatif pour l'action, in finé

Et peut être de changer ce mot « sélectionner » qui n'est pas fidèle à la réalité ; « Invitée en même temps que 4 collectifs tirés au sort » aurait été > plus juste et moins polémique étant donné la situation actuelle.

De notre côté nous préparons la réunion et ne répondrons pas à cette polémique sauf évidemment aux intéressés pour que celle-ci cesse !

Merci de m'avoir lue !

Je reste à ta disposition

Gaëlle Vigouroux  
Conseillère Régionale  
Commission Economie, Agriculture, Mer et Europe  
Vice Présidente du Parc Naturel Régional d'Armorique

**collectif pontpean** <[collectifpontpean@gmail.com](mailto:collectifpontpean@gmail.com)>

Date : 8 décembre 2017 à 15:55

Personnellement je ne comprends pas qu'on puisse accepter de participer à ce genre de fumisterie... comment évoquer en 4 minutes le sujet sur le fond ?

C'est de la mascarade... en participant à ce type de "grand messe" de l'illusion... vous serez récupéré comme un élément associé à la concertation qui se chargera bien de confirmer que tout va bien... Franchement vous ferez comme vous voudrez mais ne soyez pas étonné si après cela votre tentative se solde par une manipulation supplémentaire... attention à ne pas tomber dans une forme d'angélisme... voire de naïveté...

Nous sommes en guerre et pas à la chasse aux papillons avec des gens qui sont par principe conditionnés et soumis à des intérêts financiers.

On ne discute pas avec le diable même et surtout si le diable vous dit qu'il vous invite à une pause café ! La Bretagne a toujours historiquement refusé les décisions imposées d'un état central... et la c'est l'état central qui décide de reprendre la main pour mieux étouffer la révolte !

Kenavo

Madame,

Comme nous vous l'avons communiqué lors de notre conversation téléphonique du 28 novembre dernier, nous avons informé le plus grand nombre de collectifs opposés au linky sur l'initiative de l'Assemblée Nationale.

A la quasi-unanimité, les collectifs informés se sont prononcés contre une participation à cette table ronde.

Les principales raisons évoquées sont le manque de sérieux et de rigueur dont cette initiative fait preuve : seulement 4 collectifs (ou plutôt adresses mails dont l'une ne fonctionne pas !) ont été sélectionnés sur les centaines de collectifs répartis sur tout le territoire national.

La limitation du nombre d'intervenants est aussi l'un des points vivement critiqués. Une seule personne pour représenter le nombre croissant d'opposants au linky et autres compteurs communicants nous paraît loin d'être représentatif et démocratique ! Cela entame un peu plus la crédibilité de cette initiative.

Réduire l'intervention des opposants au linky au seul volet sanitaire, qui ne représente que l'un des éléments contribuant à cette opposition, est aussi l'une des raisons de ce refus. Ce volet devrait à notre sens impliquer des experts aguerris et indépendants tels que le Professeur Dominique Belpomme ou Pierre Le Ruz.

Enfin, l'aspect tardif de ces tables rondes ainsi que l'ouverture d'un débat inattendu, qui aurait dû être organisé depuis plusieurs années, renforcent cette position.

Pour toutes ces raisons, CALA déclinera l'invitation de l'Assemblée Nationale et refuse de se prêter à cette parodie de démocratie participative.

Par ailleurs, Gildas L'haridon du collectif Stop Linky de Châteaulin-Parzay que nous avons eu au téléphone le 30 novembre dernier, nous a spécifié que leur collectif répondra par l'affirmative à votre invitation. Il nous a également indiqué que leur porte-parole détachée à cette table ronde sera Gaëlle Vigouroux, conseillère régionale, inscrite en 2015 sur la liste «Pour la Bretagne» de Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, ex-Président de la région Bretagne. Comment ne pas penser que cette personne, dont nous ne remettons pas en question la bonne foi, ne se retrouvera pas dans une situation de conflits d'intérêts ?

Dans la situation actuelle, il paraît clair que s'il participe à cette table ronde, le collectif Stop Linky de Châteaulin-Parzay ne pourra en aucun cas prétendre représenter le mouvement Stop Linky au niveau national.

Tous les éléments évoqués ci-dessus décrédibilisent l'initiative de la Commission des affaires économiques.

Plutôt que l'organisation de ces tables rondes, nous demandons à tous les parlementaires de constituer une commission d'enquête indépendante afin de mettre au clair les conditions dans lesquelles

ont été décidées le déploiement des linky et autres compteurs communicants.

Sincères salutations. CALA /Collectif anti-linky Anglet

J'ai répondu avec ce courriel :

Bonjour,

Je prends connaissance de votre courriel à Mathilde Bouchardon.

En toute transparence, car nous n'avons rien à cacher, j'avais répondu à P B qui me demandait quelle était la personne qui représenterait notre collectif à cette table ronde.

Et vous faites le procès d'intention à Gaëlle Vigouroux d'être en conflit d'intérêt et donc partielle sans la connaître ni l'avoir entendue.

Vous tentez ainsi de décrédibiliser notre collectif qui n'a jamais pensé et prétendu être représentatif de l'ensemble des collectifs.

Le procédé relève, à mon sens, de la malhonnête intellectuelle.

Vous êtes libres de vos décisions, nous aussi.

On ne lâche rien. Gildas L'HARIDON

Le collectif d'Anglet à répondu (en maintenant son accusation de conflit d'intérêt) :

Bonjour,

Nous ne souhaitons pas décrédibiliser votre collectif. Nous ne souhaitons pas nous opposer à vous.

Nous exposons simplement les faits. Sur tous les collectifs que nous avons sondés et qui nous ont répondu, vous êtes aujourd'hui les seuls à vouloir assister à ces tables rondes ou plutôt à cette table ronde.

Nous ne remettons pas non plus en question la bonne foi de Mme Vigouroux que nous ne connaissons pas : c'est d'ailleurs ce que nous avons écrit.

Mais nous maintenons notre position et notre questionnement sans "aucun procès d'intention" : comment peut-on accepter cette lourde responsabilité en étant aussi étroitement lié à l'un des membres d'un gouvernement qui est favorable au déploiement du Linky sans y voir un quelconque conflit d'intérêts? Ce n'est qu'une constatation.

Quoi que vous puissiez dire, le collectif qui sera présent à l'Assemblée Nationale est censé représenter le mouvement anti-linky français. Tout du moins c'est l'objectif de l'organisation de ces tables rondes et c'est ce qui en ressortira.

Notre démarche fait preuve d'une certaine lucidité et d'une honnêteté citoyenne, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous nous sommes tournés vers les autres collectifs avant de prendre une quelconque décision.

Nous sommes navrés que vous vous mépreniez sur nos intentions. Nous sommes également navrés que vous mainteniez votre position au risque de fragiliser le mouvement au niveau national.

Notre objectif est avant tout de remporter ce combat sur le linky et autres compteurs communicants.

Sincères salutations. CALA / Collectif Anti-Linky Anglet